

Les écoles



Les horaires des écoles

PRIMAIRE (Rue des Fossés)	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8 h 50	8 h 50	8 h 50	8 h 50
Midi	12 h 00	12 h 00	12 h 00	12 h 00
Après-midi	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00
Soir	16 h 50	16 h 50	16 h 50	16 h 50

PRIMAIRE (Rue Guy Dupas)	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8 h 50	8 h 50	8 h 50	8 h 50
Midi	12 h 00	12 h 00	12 h 00	12 h 00
Après-midi	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00
Soir	16 h 50	16 h 50	16 h 50	16 h 50

ELEMENTAIRE (Varenes)	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	9 h 00	9 h 00	9 h 00	9 h 00
Midi	12 h 00	12 h 00	12 h 00	12 h 00
Après-midi	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00
Soir	17 h 00	17 h 00	17 h 00	17 h 00

Le matin et l'après-midi, l'accueil se fait 10 minutes avant l'entrée en classe, sous la responsabilité des enseignants.

Tout enfant qui sera déposé avant les horaires officiels, restera dehors, sans surveillance, sous la responsabilité exclusive des parents.

Pour toute information : www.rpi89144.fr

Le service périscolaire et la restauration



Les horaires et lieux

★ accueil périscolaire

À Ligny-le-Châtel, école rue des Fossés le matin à partir de 7h30
le soir jusqu'à 18h30

À Varenes, à l'école uniquement le matin à partir de 8h30

★ restauration scolaire, au restaurant (rue des Fossés), de 12h00 à 14h00

Les tarifs

Dans le cadre d'une uniformisation sur tout le territoire de la Communauté de Communes, les prix sont désormais établis en fonction du quotient familial des parents et l'accueil du midi sera facturé (hors 0 h 30 de temps de repas).

	<i>Garderie Matin et soir</i>	<i>Midi</i>
<i>Quotient familial</i>	<i>Prix de l'heure</i>	<i>Prix du repas et de l'accueil</i>
<i>QF < 500 €</i>	<i>0,90 €</i>	<i>4,25 €</i>
<i>500 € < QF < 700 €</i>	<i>1,00 €</i>	<i>4,40 €</i>
<i>700 € < QF < 1000 €</i>	<i>1,10 €</i>	<i>4,55 €</i>
<i>1000 € < QF < 1300 €</i>	<i>1,30 €</i>	<i>4,85 €</i>
<i>1300 € < QF</i>	<i>1,50 €</i>	<i>5,15 €</i>

Attention : Chaque demi-heure entamée sera due.

Pour une fréquentation régulière, merci d'inscrire votre ou vos enfant(s) **avant le 27 juillet 2018** à l'aide du bulletin d'inscription joint.

Pour une fréquentation occasionnelle de la cantine, merci d'inscrire votre ou vos enfant(s)

- le jour d'école précédent avant 10 heures pour le lendemain
- au Secrétariat de la Mairie de Ligny-le-Châtel au 03.86.47.41.20.

Passé ce délai, votre enfant ne pourra être accueilli à la cantine.

Toute absence à la cantine devra être signalée dans les mêmes conditions, sous peine de voir le repas facturé.

N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur de la Mairie en indiquant vos coordonnées, afin d'inscrire ou désinscrire votre ou vos enfants à la cantine scolaire.

La facturation de l'accueil périscolaire et des repas se fait par la Communauté de Communes, sur **une seule facture mensuelle**. Un avis de paiement vous sera adressé par la Perception de Chablis. Le règlement se fera au plus tard le 20 de chaque mois suivant, auprès de la Perception (chèque, espèces ou carte bancaire).

*En cas de traitement médical de votre enfant, nécessitant la prise de médicaments ou autres pendant les temps d'accueil, nous vous demandons d'en informer par courrier, le Secrétariat de la Mairie ou le personnel de la garderie, en mentionnant les prescriptions du Médecin, et dès le début du traitement.
Nous nous réservons le droit de ne pas appliquer le traitement à votre enfant, si nous ne recevons pas votre courrier et copie de l'ordonnance.*



Le transport scolaire

Cette année encore, un service de transport fonctionnera le matin et le soir mais également le midi (aller et retour).

Il vous est rappelé, que les enfants empruntant les transports scolaires restent sous votre entière responsabilité ou celle d'une personne désignée par vous-même, jusqu'à l'accès au car à l'aller et dès la descente du car au retour.

Il vous appartient de prendre toutes vos dispositions, pour récupérer votre enfant. En votre absence, celui-ci sera ramené en garderie payante à l'école maternelle de Ligny-le-Châtel.

Horaires des transports scolaires					
ALLER	L, M, J, V	MIDI			
	matin				
Méré	8 h 15	L, M, J, V			
Varenes	8 h 23				
Ligny-le-Châtel Ecoles	8 h 28	circuit 1			
Près du Bois haut	8 h 30		aller		retour
Lordonnois	8 h 33	Ligny-le-Châtel	12 h 05	Méré	13 h 45
Ligny-le-Châtel Poste	8 h 45	Varenes	12 h 15	Varenes	13 h 50
Ligny-le-Châtel Ecoles	8 h 50	Méré	12 h 20	Ligny-le-Châtel	13 h 55
Varenes	8 h 55				
RETOUR	L, M, J, V	circuit 2			
	soir		aller		retour
Ligny-le-Châtel Ecoles	16 h 55	Varenes	12 h 00	Lordonnois	13 h 38
Varenes	17 h 00	Ligny-le-Châtel Ecoles	12 h 10	Près-du-Bois haut	13 h 42
Méré	17 h 05	Ligny-le-Châtel Poste	12 h 15	Ligny-le-Châtel Poste	13 h 50
Varenes	17 h 10	Près-du-Bois haut	12 h 20	Ligny-le-Châtel Ecoles	13 h 55
Ligny-le-Châtel Ecoles	17 h 15	Lordonnois	12 h 25	Varenes	14 h 00
Ligny-le-Châtel Poste	17 h 18				
Près-du-Bois haut	17 h 22	Les transports du midi, organisés par le SIVOS, sont gratuits.			
Lordonnois	17 h 26				
Ce transport dépend du Conseil Départemental de l'Yonne		RAPPEL : Le non respect du règlement entrainera l'exclusion après avertissement et convocation des parents			
ce service payant nécessite une carte de transport					

République Française
Département de l'Yonne
S.I.V.O.S
Ligny-le-Châtel
Méré
Varenes
89144

Coordonnées

Mairie de Ligny-le-Châtel
Tél 03.86.47.41.20
Fax 03.86.47.44.02
mairie.lignylechatel@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

À la rentrée scolaire, votre ou vos enfant(s) fréquentera (ont), une école du S.I.V.O.S. Ligny-le-Châtel / Méré / Varenes. Nous vous informons des modalités essentielles à une bonne organisation.

Vous trouverez donc ci-joint

- Ce présent livret qui regroupe les informations importantes
- Un formulaire lié à la sécurité (personne à joindre en cas de besoin...)
- Un formulaire d'inscription au service périscolaire et à la cantine
- Le règlement intérieur de ces services réputé accepté à l'inscription

Nous vous rappelons que pour une meilleure organisation et surtout la sécurité de vos enfants, quelques règles s'imposent et doivent être suivies : respect des horaires, prévenir en cas d'absence de l'enfant, signaler tout problème au S.I.V.O.S.

Nous comptons sur votre compréhension et vous souhaitons de bonnes vacances et une bonne rentrée scolaire.

La Présidente du S.I.V.O.S.
Chantal ROYER